

Quelques recommandations pédagogiques en cas de fermeture exceptionnelle de l'université

Ce document vous propose des recommandations pour l'adaptation des activités pédagogiques dans la situation exceptionnelle d'un arrêt momentané des cours en présentiel. Ces recommandations seront utiles à tout enseignant qui souhaite maintenir un lien pédagogique avec ses étudiants quel que soit l'environnement numérique avec lequel il doit composer. À minima, l'enseignant doit disposer d'un microordinateur relié à Internet et de la liste des mails de ses étudiants.

Recomposer un cadre de travail

La principale difficulté dans cette situation où étudiants et enseignants sont distants, réside dans le fait que l'implicite ne fonctionne plus : il faut absolument expliciter un grand nombre de points qui vont d'eux-mêmes habituellement, en présentiel. Comment savoir si les étudiants ont compris ? Quand un étudiant peut-il poser une question ? Quand et comment lui répondre ? C'est aussi une situation où certaines activités sont difficiles voire impossibles, par exemple certains TP.

Joindre une feuille de route

Pour recomposer un cadre de travail, accompagnez les supports d'enseignement que vous destinez à vos étudiants d'une *feuille de route* qui précise pour chaque séquence d'enseignement :

- **Les objectifs**

Indiquez aux étudiants ce qu'il doivent savoir ou savoir faire à la fin de la séquence d'enseignement.

- **Les activités**

Pour que l'étudiant seul chez lui puisse s'approprier le contenu de l'enseignement, l'activité de lecture ne suffit pas. Il est donc nécessaire de lui proposer des activités complémentaires, en les diversifiant d'une séquence à l'autre. Par exemple :

- répondre à vos questions,
- vous poser des questions,
- faire un résumé,
- faire un schéma qui met en lien les notions essentielles,
- répondre à un QCM,
- réaliser un glossaire,
- faire des recherches complémentaires,
- faire des exercices,
- résoudre des problèmes.

Vous pouvez, pour certaines activités, demander aux étudiants de vous adresser le résultat de leur travail ; pensez à préciser le format attendu et la date limite de retour.

- **L'emploi du temps**

Il existe trois risques en l'absence d'emploi du temps :

- les étudiants ne parviennent pas à définir des plages de travail par eux-mêmes et finissent par se démobiliser ;

- les enseignants sont sollicités 24 heures sur 24 par les étudiants ;
- plusieurs enseignants sollicitent les étudiants au même moment.

Pour éviter ce risque, le plus simple est de garder les plages habituelles de l'emploi du temps pour programmer les échanges avec vos étudiants (diffusion des documents et des feuilles de route, questions/réponses, etc.).

Maintenir les échanges

Les échanges entre étudiants et enseignants ou entre étudiants eux-mêmes sont essentiels pour favoriser l'apprentissage et soutenir la motivation de chacun. En l'absence de contacts directs vous devez essayer de maintenir ces échanges, par exemple en :

- proposant des travaux en binômes,
- faisant des retours aux étudiants sur les travaux qu'ils ont rendus,
- répondant à leurs questions.

Utiliser les outils numériques

Le niveau d'utilisation des TICE chez les enseignants de l'université est très hétérogène. Cependant quelques points élémentaires seront utiles à tous.

Format de fichier

Les étudiants ne disposent pas tous des logiciels qui vous ont servi à créer vos documents d'enseignement. Vous devez veillez à diffuser vos documents au format pdf.

- *Pour créer des fichiers .pdf, vous pouvez utiliser le logiciel Adobe Acrobat (<http://www.adobe.com/fr/products/acrobat>) ou des logiciels gratuits comme PDFCreator (<http://www.pdfforge.org>).*
- *Les étudiants pourront lire vos documents avec le logiciel Acrobat Reader, téléchargeable gratuitement (<http://get.adobe.com/fr/reader>).*

Ressources en ligne

Vous pouvez aussi sélectionner et utiliser les ressources proposées sur le web par les UNT (Universités numériques thématiques) et CanalU : cours en ligne, exercices, quizz, conférences filmées,...

- <http://www.universites-numeriques.fr/>
- <http://www.canal-u.tv/>

Plateforme de formation Moodle

L'UPS a choisi la plateforme de formation Moodle qui est ouverte à tous les enseignants et qui permet notamment :

- de mettre des ressources à disposition (documents, liens web, QCM,...),
- de communiquer autour du cours,
- de collecter et évaluer les travaux des étudiants.

- Pour plus d'information sur l'utilisation de Moodle UPS,
http://sup.ups-tlse.fr/plan_grippe/information.htm